

Action municipale et vieillissement en santé : application d'un cadre d'analyse pour des environnements favorables

GRILLE D'ANALYSE

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

JUIN 2026

SOMMAIRE

Contexte	2
Les environnements et les principes du cadre systémique en contexte de vieillissement en santé	3
La mise en place d'environnements favorables	5
Grille – environnements municipaux favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes âgées	7

AVANT-PROPOS

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique. L'Institut a également comme mission, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et les établissements, dans l'exercice de leur mission de santé publique.

Ce document présente comment les contenus du cadre d'analyse systémique *L'action municipale pour créer des environnements favorables à la santé et à la qualité de vie* peuvent être utiles pour soutenir des interventions visant la santé et la qualité de vie des personnes âgées.

Il a été élaboré à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

CONTEXTE

Le présent document est destiné aux équipes du réseau de santé publique impliquées dans le développement d'environnements municipaux favorables à la santé et à la qualité de vie. Il pourrait également intéresser leurs partenaires municipaux engagés dans des interventions visant le vieillissement en santé.

Les acteurs locaux et régionaux de la santé et des services sociaux sont couramment appelés à collaborer avec les municipalités de leur région dans la planification et la mise en œuvre d'environnements favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes âgées, notamment lors des démarches [Municipalités amies des aînés \(MADA\)](#)¹ implantées dans plusieurs municipalités et Municipalité régionale de comté (MRC) du Québec.

Ce document illustre comment le cadre d'analyse systémique peut soutenir l'analyse d'un enjeu complexe comme le vieillissement actif. Il permet aussi de montrer comment les dimensions de santé, de participation sociale et de sécurité s'inscrivent dans différents environnements municipaux (politiques, sociaux, économiques, culturels et physiques).

Les équipes de santé publique sont également appelées à soutenir des interventions qui tiennent compte des axes et des valeurs du modèle intégrateur [Créer des conditions favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes vieillissantes](#) de l'INSPQ. Dans ce modèle, la santé et la qualité de vie des personnes âgées peuvent être abordées à l'échelle des personnes, des milieux de vie, des communautés et des environnements politiques, sociaux, économiques, culturels et physiques (bâti et naturels). Ce modèle rappelle l'importance de :

- Placer les personnes âgées au centre des préoccupations, des actions, des soins et des services, de manière que leurs besoins et préférences soient pris en compte;
- Miser sur les forces, les capacités et le pouvoir d'agir des personnes;
- Reconnaître le droit des personnes à participer aux décisions liées à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des actions à entreprendre;
- Chercher à répondre aux besoins de l'ensemble de la population vieillissante dans toute sa diversité;
- Cibler autant les personnes en bonne santé que celles qui présentent des incapacités ou des maladies chroniques;
- Favoriser la résilience des personnes âgées et de leurs proches aidants, notamment en soutenant des organismes de proximité et des réseaux.

Toutes ces considérations sont importantes à intégrer dans des interventions visant la création d'environnements favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes âgées.

¹ [Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés](#)



Objectif

Ce document vise à soutenir la compréhension, l'appropriation et l'utilisation du cadre d'analyse systémique intitulé : [L'action municipale pour créer des environnements favorables à la santé et à la qualité de vie](#) en l'appliquant à la thématique du vieillissement².

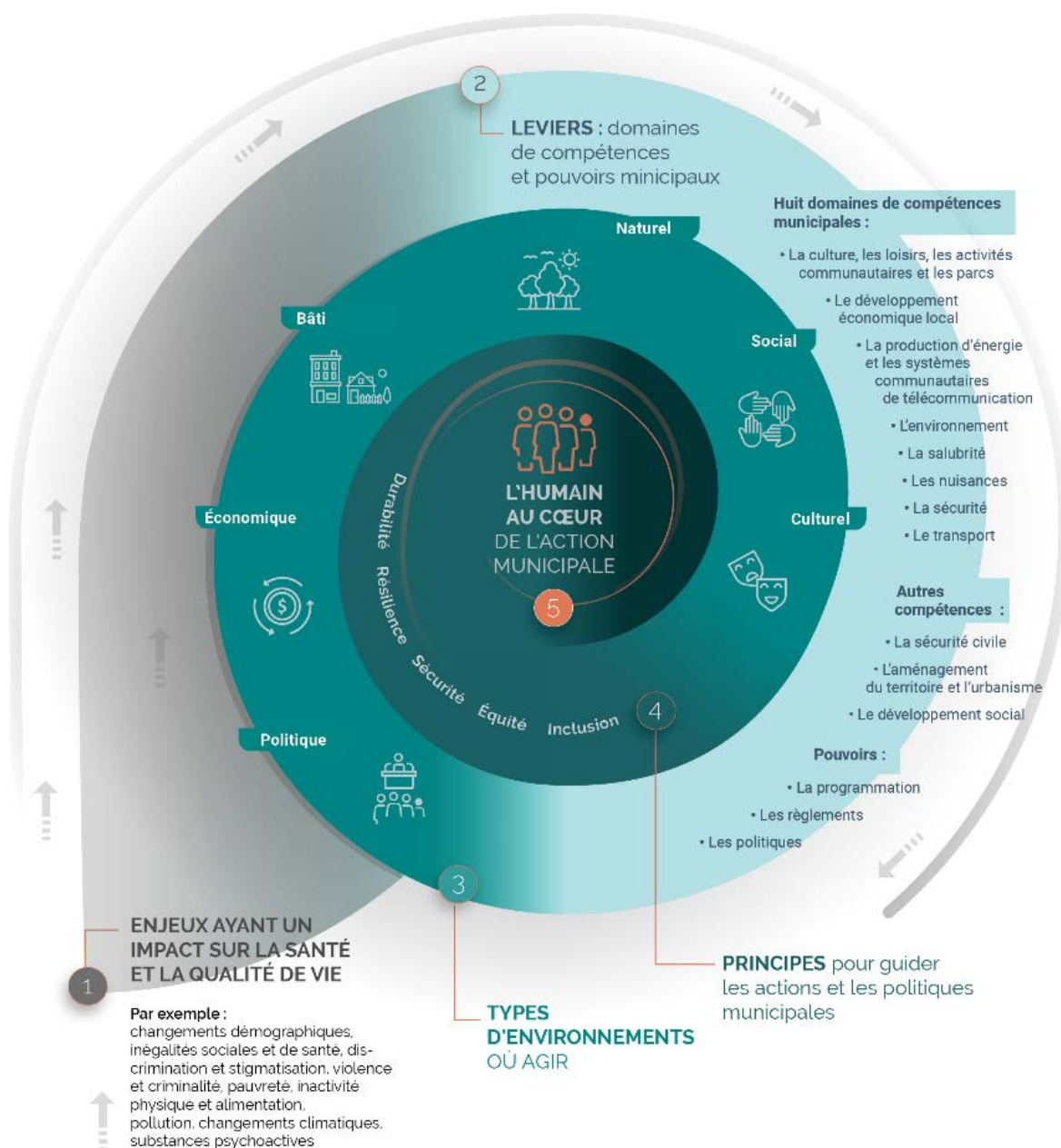
LES ENVIRONNEMENTS ET LES PRINCIPES DU CADRE SYSTÉMIQUE EN CONTEXTE DE VIEILLISSEMENT EN SANTÉ

Les municipalités et MRC qui veulent tenir compte des différents besoins des personnes âgées doivent intervenir sur plusieurs déterminants souvent liés les uns aux autres. Dans le cadre d'une démarche MADA, plusieurs domaines et secteurs de l'action municipale contribuent à relever les défis liés au vieillissement, et à mieux répondre aux besoins des personnes âgées (transport, aménagement du territoire, urbanisme, vie communautaire, participation démocratique, etc.). Travailler ensemble de façon intégrée et avec les personnes âgées est une condition essentielle afin de trouver des solutions viables.

Le cadre d'analyse systémique présente six environnements (politique, économique, bâti, naturel, social et culturel), et cinq principes (durabilité, résilience, sécurité, équité et inclusion) qui peuvent aider à définir des actions municipales intégrées, cohérentes et complémentaires pour améliorer la santé et la qualité de vie des personnes âgées.

² Une [publication](#) renfermant des exemples pratiques d'utilisation du cadre par des DSPu est disponible.

Schéma synthèse du cadre d'analyse systémique



LA MISE EN PLACE D'ENVIRONNEMENTS FAVORABLES

Les actions de soutien visant la mise en place d'environnements favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes vieillissantes sont diversifiées, et doivent être adaptées au contexte local et régional. Le présent document présente ces quelques étapes incontournables dans la mise en place d'environnements favorables :

1. La réalisation d'un portrait des personnes âgées;
2. L'analyse des enjeux et besoins liés à la santé et la qualité de vie des personnes âgées;
3. L'inventaire des leviers et ressources pour créer des environnements favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes âgées.

1. La réalisation d'un portrait des personnes âgées

Les équipes de santé publique sont appelées à faire un portrait de la population âgée de leur territoire à partir des différentes données sociodémographiques et sanitaires disponibles³. Ces connaissances peuvent aider à clarifier des enjeux présents sur un territoire, et soutenir la planification d'interventions municipales.

Divers types de connaissances et sources d'information (banques de données sociosanitaires ou démographiques, enquêtes, consultations citoyennes, etc.) permettent de quantifier et de qualifier les besoins de la population âgée, ainsi que d'identifier des enjeux et les besoins spécifiques de certains segments de la population vieillissante, notamment les personnes en situation de vulnérabilité.

Les six environnements du cadre d'analyse systémique (politique, économique, bâti, naturel, social et culturel) peuvent aider à organiser les données pour documenter :

- Les réalités et parcours de vie des personnes âgées d'un territoire (ex. : nombre de personnes âgées vivant seules);
- Les besoins des personnes vieillissantes (ex. : accès à des logements adaptés);
- Les facteurs de risque et de protection liés à chaque environnement (ex. : risques sanitaires liés aux aléas climatiques pour les personnes âgées);
- L'interdépendance des actions et leurs interrelations possibles (ex. : lien entre l'aménagement d'espaces verts et les activités de loisirs et de plein air pour les personnes âgées).

³ **Exemples de portraits réalisés par des DSPu**

[Portrait des âgées de l'île de Montréal](#)

[Portrait socioéconomique des âgées de la Montérégie](#)

[Portrait sur la situation des personnes âgées à Laval](#)

Rapport Vieillir en santé en Estrie [Version Citoyenne](#) et [Version partenaire](#)

[Vieillir en santé - Soutenir la création de conditions favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes vieillissantes dans la Capitale-Nationale](#)

2. L'analyse des enjeux et besoins liés à la santé et à la qualité de vie des personnes âgées

Les municipalités font face à des enjeux complexes qui ont des impacts sur la santé et la qualité de vie des personnes âgées. Le cadre d'analyse systémique en présente quelques exemples. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais peut constituer une piste de départ pour analyser des enjeux complexes à prendre en compte lors de la mise en place d'environnements favorables :

- Les inégalités sociales et de santé (ex. : accès inégal à l'emploi, au logement, à l'alimentation, aux loisirs et à la culture);
- La discrimination et la stigmatisation (ex. : âgisme dans les milieux de vie et dans la société);
- La violence et la criminalité (ex. : maltraitance et fraudes envers des personnes âgées);
- La pauvreté et les conditions de précarité qui y sont associées, notamment l'insécurité alimentaire et les difficultés d'accès à un logement sain et sécuritaire dans un contexte de pénurie de logements abordables pour les personnes âgées;
- L'inactivité physique et la sédentarité des personnes âgées (ex. : déconditionnement, augmentation de la survenue des chutes);
- La détérioration de la santé mentale (ex. : solitude et isolement social des personnes âgées);
- La consommation de substances psychoactives (ex. : médicaments, alcool) et les jeux du hasard et d'argent;
- Les changements climatiques (ex. : risques sanitaires liés aux aléas climatiques pour les personnes âgées);
- Les formes de pollutions (ex. : impacts de la pollution sonore et atmosphérique sur la santé et la qualité de vie des personnes âgées).

3. L'inventaire des leviers et ressources pour créer des environnements favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes âgées

Les municipalités disposent de multiples leviers et compétences conférés par un certain nombre de lois leur permettant de contribuer à la création d'environnements favorables à la santé et à la qualité de vie, telles que :

Les compétences municipales	Autres compétences et pouvoirs
• La culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs • Le développement économique local • La production d'énergie et les systèmes communautaires de télécommunication • L'environnement • La salubrité • Les nuisances • La sécurité • Le transport	Autres compétences • La sécurité civile • L'aménagement du territoire et l'urbanisme • Le développement social Pouvoirs • Politiques • Règlements • Programmes et plans d'action

Les municipalités exercent une influence importante sur la santé et la qualité de vie des personnes âgées en agissant sur les différents environnements, notamment par les décisions, les politiques et les actions qu'elles mettent en œuvre. Par exemple, les décideurs municipaux sont appelés à :

- Soutenir ou créer des espaces de consultation et de participation citoyenne et démocratique;
- Adopter divers règlements (zonage, lotissement);
- Adopter et à mettre en œuvre une diversité de politiques (familiale, jeunesse, aînés, personnes handicapées, immigration, alimentaire, culturelle, logement, mobilité durable, environnementale, développement social, participation publique, activité physique, sports et plein air);
- Se doter d'un plan d'urbanisme, lequel doit alors prévoir les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité;
- Se préparer à répondre à une urgence ou à un sinistre susceptible de survenir sur leur territoire.

Dans un contexte d'enjeux complexes, la collaboration, à l'interne des municipalités et avec leurs partenaires constitue une condition essentielle à la réussite et à la pérennité des actions, et permet d'agir de manière cohérente et durable sur les différents environnements.

GRILLE - ENVIRONNEMENTS MUNICIPAUX FAVORABLES À LA SANTÉ ET À LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES ÂÎNÉES

Les grilles ci-bas offrent une vue d'ensemble des six environnements qui influencent la santé et la qualité de vie des personnes âgées en contexte municipal.

Chaque environnement renferme des **exemples d'éléments** (colonne de gauche) et des **exemples d'actions municipales** (colonne de droite), suivis d'une section **Publications utiles** ciblant tout le parcours de vie incluant le vieillissement. Ces exemples d'actions mises en place par les municipalités québécoises illustrent bien comment celles-ci agissent déjà à la création d'environnements favorables.

ENVIRONNEMENT POLITIQUE

L'environnement politique réfère aux lois, règlements, politiques, plans d'action, à la gouvernance et aux mécanismes de participation citoyenne et des partenaires intersectoriels.	
Exemples d'éléments	Exemples d'actions municipales
Politiques municipales • Prendre en compte la santé et la qualité de vie des personnes âgées (besoins, réalités) dans les politiques municipales.	• Adopter des politiques municipales (ex. : Municipalité amie des aînés, politique d'accessibilité universelle, alimentaire, de logement, de développement social, culturelle, de verdissement, de développement durable).
Règlements municipaux • Prendre en compte la santé et la qualité de vie des personnes âgées dans les règlements municipaux.	• Adopter des règlements d'urbanisme et de zonage soutenant la protection des résidences pour personnes âgées et encourageant la mixité intergénérationnelle.

Exemples d'éléments	Exemples d'actions municipales
Planification stratégique et plans d'action municipaux Prendre en compte la santé et la qualité de vie des personnes âgées dans la planification stratégique et les plans d'action de la municipalité.	- Développer des plans d'action municipaux qui prennent en compte les besoins des personnes âgées (ex. : Plan d'action MADA, en accessibilité universelle, en itinérance, plan d'urbanisme). - Réaliser une évaluation d'impact sur la santé (EIS) lors de la révision des plans d'urgence.
Schéma d'aménagement Prendre en compte la santé et la qualité de vie des personnes âgées dans la révision du schéma d'aménagement de la MRC.	- Développer des mesures d'adaptation des milieux de vie et des transports aux besoins des personnes âgées. - Intégrer les enjeux de santé, d'accessibilité et de vieillissement actif des personnes âgées dans les orientations d'aménagement du territoire par la MRC. - Développer des mesures favorisant la mixité des usages en faveur de milieux de vie complets à proximité notamment des résidences pour personnes âgées et de quartiers à forte proportion de personnes âgées.
Gouvernance et partenariat Miser sur la concertation, les partenariats et la mobilisation des organisations de toute la communauté (organismes aînés, organismes communautaires et de loisirs, institutions d'enseignement, établissements de santé, logement) de manière à coordonner et améliorer le soutien des personnes âgées et de leurs proches aidants (1) (MADA)	- Soutenir des activités visant le développement d'une vision commune et inclusive des besoins et des stratégies avec les partenaires pour réussir les changements souhaités. - Conclure des ententes de partenariat intersectoriel en vue du partage des enjeux et des ressources (1). - Établir des communications régulières et bilatérales entre des acteurs clés du territoire.
Gouvernance et participation citoyenne Favoriser la participation citoyenne active des personnes âgées dans la planification et la mise en œuvre d'actions municipales qui les concernent.	- S'assurer que les différents points de vue et besoins des populations âgées présentes sur le territoire de la municipalité soient représentés dans l'identification et la réalisation des actions (ex. : consultations, groupes de discussion, sondages, ateliers). - Créer ou soutenir un Conseil, comité, table de concertation des aînés au sein de la municipalité. - Favoriser l'inclusion numérique des personnes âgées dans les processus et activités visant leur participation.
Publications utiles Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (2e édition) et sa boîte à outils, Secrétariat des aînés, MSSS (2020) Municipalités amies des aînés – L'approche participative, Secrétariat des aînés, MSSS (2020) Municipalités amies des aînés – La participation citoyenne et sociale, Secrétariat des aînés, MSSS Grille d'aide à la réflexion et à l'action – Le modèle Créer des conditions favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes vieillissantes, INSPQ (2025) Approcher les municipalités pour partager des connaissances : les conseils de fonctionnaires municipaux aux acteurs de la santé publique, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (2019) Comment collaborer avec les municipalités? Un guide pratique pour les acteurs de la santé publique Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (2020) Les conditions gagnantes pour la concertation – Des repères pour une participation profitable de votre municipalité ou de votre MRC à des démarches de concertation, Espace MUNI Guide pour les municipalités – S'adapter au climat par la réglementation, UMQ (2022) Guide des bonnes pratiques pour des services publics inclusifs à l'ère du numérique, Protecteur du citoyen (2026)	

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'environnement économique réfère au marché de l'emploi, aux conditions de travail, au revenu, au prix des biens et services, à l'économie locale, aux pratiques du secteur commercial.	
Exemples d'éléments	Exemples d'actions municipales
Emplois et conditions de travail Maintenir et favoriser la création d'emplois de qualité pour les personnes âgées notamment pour les groupes de personnes âgées vulnérables ou marginalisés.	- Promouvoir et soutenir l'embauche de travailleurs expérimentés afin de favoriser l'interaction avec le personnel plus jeune et avec les clients âgés ce qui peut contribuer à une mixité des âges harmonieuse (1). - Promouvoir et soutenir la rétention des travailleurs expérimentés (ex. : horaires flexibles, aménagements adaptés, contrer l'âgisme). - Valoriser et soutenir le mentorat dans les milieux de travail par les travailleurs expérimentés. - Reconnaître, valoriser et mettre à profit l'expérience, les savoirs et les contributions des personnes vieillissantes à la société et à leur communauté, notamment liés au bénévolat (2).
Revenu Tenir compte du revenu et du niveau de pauvreté des personnes âgées dans les décisions tarifaires des services municipaux.	- Offrir une accessibilité tarifaire aux programmes, services et activités de la municipalité pour les personnes de plus de 50 ans (ex. : accès aux activités culturelles, sociales et de loisirs, piscines, transport). - Offrir des subventions pour favoriser le soutien des personnes âgées de 65 ans ou plus afin de promouvoir l'autonomie et le maintien à domicile. - Offrir des mesures de soutien pour l'abordabilité des loyers.
Économie locale (biens et services de proximité) Soutenir l'accès à des commerces et à des services de proximité (ex. : épicerie, pharmacie, poste) pour les personnes âgées.	Favoriser l'implantation de commerces et services essentiels près des milieux de vie des personnes âgées.
Pratiques du secteur commercial - Détecter et atténuer les pratiques commerciales ayant des effets potentiels néfastes sur la santé et la qualité de vie des personnes âgées (ex. : vente itinérante, substances psychoactives, jeux de hasard et d'argent). - Favoriser des pratiques commerciales favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes âgées.	Soutenir les marchés publics de proximité offrant des fruits et légumes.
Publications utiles Guide pratique pour un commerce ami des aînés, MSSS (2023) Pour des municipalités engagées dans la prévention liée à l'alcool et autres drogues, ASPQ Guide pratique sur l'intégration des personnes retraitées dans les équipes de travail multigénérationnelles, Université de Sherbrooke (2025)	

ENVIRONNEMENT BÂTI

L'environnement bâti réfère à l'aménagement des quartiers, au mobilier urbain, à l'éclairage, à la connectivité, aux réseaux de transport et à la mobilité, à la qualité des habitations, à l'offre suffisante de logements.	
Exemples d'éléments	Exemples d'actions municipales
Milieus de vie (cœurs villageois, arrondissements, quartiers, voisinages) Aménager des milieux de vie accessibles, résilients, sécuritaires et adaptés à la diversité des besoins des personnes âgées.	- Aménager des parcs et des espaces publics accessibles et sécuritaires pour les personnes âgées. - Installer un mobilier urbain adapté aux besoins des personnes âgées (bancs, rampes, aires de repos, points d'eau, toilettes publiques) (3). - Aménager des îlots de fraîcheur (ex. : espaces verts, espaces ombragés) accessibles aux personnes âgées. - Aménager des quartiers qui incitent à la mobilité active et à l'usage des transports collectifs par les personnes âgées (3).
Habitation - Prévoir et soutenir une offre diversifiée de logements abordables, accessibles adaptés aux besoins évolutifs des personnes âgées à court et long terme (3) notamment : - Confortables sur le plan thermique et résilients aux changements climatiques (ex. : ventilation, climatisation) - Sécuritaires (ex. : prévention des risques de chutes et de blessures) - Exempts de contaminants physiques (ex. : radon), chimiques (ex. : composantes fongiques) ou biologiques (ex. : punaises de lit)	- Établir un zonage favorisant l'insertion de résidences pour personnes âgées à distance de marche des commerces ou de zones mixtes (3). - Assouplir le cadre réglementaire pour permettre les formes d'habitations les plus adaptées aux besoins des personnes âgées (ex. : habitations intergénérationnelles, studios, logements attenants, coopératives d'habitation et cohabitation entre ménages de personnes âgées (3).
Transport et mobilité active (MADA) - Soutenir la mobilité active des personnes âgées (ex. : déplacements actifs – marche et vélo) - Soutenir l'offre d'options de transport collectif diversifiées, accessibles et adaptées aux besoins des personnes âgées (3).	- Favoriser la densification et des infrastructures piétonnières (ex. : trottoirs), et cyclables). - Favoriser la sécurité des piétons et des cyclistes (ex. : apaisement de la circulation, passages piétonniers sécuritaires, entretien des infrastructures piétonnières et de transport collectif) particulièrement en période hivernale, pour prévenir le risque de chutes (3). - Offrir des taxis pour aînés ou un service de transport collectif « à la demande », offrant un transport à prix modique vers un bon nombre d'endroits fréquentés par les personnes âgées. - Autoriser les usagers aînés du transport en commun de descendre sur demande entre deux arrêts, afin de faciliter leurs déplacements.
Systèmes et sécurité alimentaires - Promouvoir et soutenir l'accès à une offre alimentaire saine et durable de proximité aux personnes âgées. - Promouvoir et soutenir des projets visant la sécurité alimentaire des personnes âgées.	- Identifier les déserts alimentaires par le biais d'une analyse spatiale (géomatique) - Promouvoir et soutenir des programmes pour lutter contre les déserts alimentaires (approvisionnement en produits frais et sains) par des approches de « villes nourricières » (1). - Soutenir des projets d'agriculture urbaine et de cuisines collectives qui facilitent l'utilisation et la participation des personnes âgées. - Développer un plan d'action en sécurité alimentaire qui tient compte des personnes âgées.

Publications utiles

- [Guide pratique -Milieux de vie complets – Évaluer, planifier et agir localement](#), Vivre en Ville (2026)
- [Outil d'aide à la décision – Évaluation du potentiel de transformation des milieux de vie existants](#), Vivre en Ville (2026)
- [Villes d'hiver pour des personnes âgées - Outils pour guider les municipalités dans l'amélioration des déplacements actifs des personnes âgées à travers l'aménagement et l'entretien du réseau](#), Vivre en Ville (2023)
- [Des milieux de vie pour toute la vie, Outils pour guider les municipalités dans l'aménagement d'environnements bâtis favorables à un vieillissement actif](#), Vivre en ville (2019)
- [Des lieux pour vieillir en bonne santé](#), INSPQ (2022)
- [Trousse d'outils pour l'établissement de liens à des fins d'environnement bâti sain – Établir des liens entre la conception, la planification et la santé](#), Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique (2018)
- [Guider les municipalités dans l'aménagement de milieux de vie favorables à la santé, au bien-être et à la qualité de vie](#), Vivre en ville (2022)
- [Vers des parcours sans obstacles : éléments à considérer pour favoriser l'accessibilité des espaces publics extérieurs](#), Office des personnes handicapées du Québec (2024)
- [L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées : guide d'accompagnement : mobilier urbain](#), Office des personnes handicapées du Québec (2019)
- [La plateforme en habitation pour personnes âgées destinées aux municipalités](#), Espace MUNI
- [Piétons un jour, piétons toujours - Aménager des rues conviviales et sécuritaires pour les personnes âgées](#)
- [Les clés d'un environnement bâti favorisant le transport actif](#), Institut national de santé publique du Québec (2025)
- [Favoriser les transports actifs sécuritaires par l'environnement bâti](#), Institut national de santé publique du Québec (2025)
- [Zone santé pour un vieillissement actif, Guide de mise en œuvre d'une zone santé](#), Centre d'écologie urbaine (2025)
- [Zone santé pour un vieillissement actif, Les solutions d'aménagement des établissements de santé](#), Centre d'écologie urbaine de Montréal
- [Zone santé pour un vieillissement actif, Diagnostic de la mobilité des aînés aux abords des établissements de santé](#), Centre d'écologie urbaine de Montréal
- [Zone santé pour un vieillissement actif, La vision et l'approche de la Zone Santé](#), Centre d'écologie urbaine de Montréal
- [Apaisement de la circulation urbaine et santé](#), Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (2011)
- [Les facteurs environnementaux facilitant ou contraignant la marche utilitaire des personnes âgées](#), INSPQ (2025)
- [Pour des municipalités où bien manger est plus facile](#), Association pour la santé publique du Québec
- [Accès à une saine alimentation chez les personnes âgées](#), Vivre en ville (2018)



ENVIRONNEMENT NATUREL

L'environnement naturel réfère aux espaces verts, bleus et blancs, à la flore, à la faune, à l'air, à l'eau, aux sols, aux bruits.	
Exemples d'éléments	Exemples d'actions municipales
Espaces verts, bleus et blancs Préserver, développer et rendre accessibles des espaces naturels verts (ex. : parcs), bleus (ex. : lacs, rivières, étangs), et blancs (ex. : sentiers déneigés) pour la population aînée.	- Soutenir le verdissement des milieux minéralisés, planter des arbres en bordure de rue et réduire les surfaces imperméables (3). - Aménager des espaces verts en tenant compte de la règle du 3-30-300 (3 arbres depuis chez soi, 30 % de canopée dans le quartier, et un parc à moins de 300 mètres des résidences pour les personnes aînées). - Créer des espaces naturels permettant à la population aînée un contact quotidien avec la nature et favorisant le plein air de proximité. - Favoriser l'entretien hivernal des parcs et des espaces naturels fréquentés par les personnes aînées.
Flore - Soutenir le contrôle des espèces végétales invasives qui affectent les écosystèmes et qui posent un risque à la santé des personnes aînées. - Promouvoir et soutenir l'accès à la flore (verdissement, jardinage, horticulture) qui contribue au bien-être des personnes aînées.	- Réduire la quantité de plantes allergènes à proximité des résidences pour personnes aînées. - Offrir des activités d'horticulture et de jardins communautaires aux personnes aînées dans une perspective de promotion de la santé (participation sociale, mobilité, activité physique).
Faune et animaux de compagnie - Promouvoir et soutenir la cohabitation harmonieuse entre les personnes aînées, la faune et les animaux de compagnie. - Préserver la biodiversité.	- Faciliter l'accès aux animaux de compagnie aux personnes aînées (ex. : activités loisirs de zoothérapie) - Contribuer à prévenir les maladies zoonotiques auprès des personnes aînées.
Air - Maintenir une bonne qualité de l'air intérieur dans les édifices municipaux fréquentés par les personnes aînées. - Maintenir une bonne qualité de l'air extérieur (ex. : prévenir la pollution de l'air, mauvaises odeurs).	Sensibiliser et soutenir les personnes aînées pendant les épisodes de mauvaise qualité de l'air extérieure (pollution atmosphérique, fumée liée aux feux de forêt).
Eau Améliorer l'accès à une eau potable de qualité.	- Installer des fontaines d'eau dans les espaces fréquentés par les personnes aînées (ex. : parcs, événements) - Faciliter l'accès à l'eau potable pour les personnes aînées en utilisant les événements municipaux, les partenariats locaux et en adaptant des aménagements notamment lors d'activités et de période de chaleur.
Qualité des sols - Prévenir ou réduire la contamination des sols (ex. : chimiques, biologiques) dans la municipalité. - Protéger le couvert forestier existant sur le territoire de la municipalité.	- Verdir et déminéraliser les surfaces, particulièrement près des cours d'eau, pour réduire le risque d'inondations et d'érosion des côtes qui peuvent porter atteinte à la santé des riverains aînés (3). - Cartographier et réhabiliter les zones à risque qui se situent près des milieux de vie des personnes aînées.
Bruits Prévenir, réduire et atténuer l'exposition aux bruits et vibrations auprès des personnes aînées.	- Soutenir des actions d'aide à la réduction de nuisances sonores près des résidences pour personnes aînées. - Créer des zones tampons, des écrans végétaux, etc. afin de réduire les bruits près des résidences pour personnes aînées.

Publications utiles

- [Guide pour les municipalités – S'adapter au climat par le verdissement](#), Union des Municipalités du Québec (2023)
- [Pour des municipalités en action pour la santé et le climat](#), ASPQ
- [Aménager des îlots de fraîcheur et améliorer les espaces de vie – Guide pour les gestionnaires d'habitation](#), Centre d'écologie urbaine de Montréal (2017)
- [La biodiversité : un terreau fertile pour une action climatique municipale saine et équitable](#), INSPQ (2026)
- [Meilleures pratiques d'aménagement pour prévenir les effets du bruit environnemental sur la santé et la qualité de vie](#), INSPQ (2018)



ENVIRONNEMENT SOCIAL

L'environnement social réfère aux rapports sociaux, au sentiment de sécurité, à la participation communautaire et civique, aux normes et conventions sociales, aux valeurs partagées.

Exemples d'éléments	Exemples d'actions municipales
Liens sociaux –vivre-ensemble et mixité sociale • Promouvoir et soutenir des activités et des lieux de rencontres inclusifs, conviviaux et intergénérationnels propices aux échanges, à la cordialité et à la formation de réseaux informels (1). • Promouvoir et soutenir les solidarités de voisinage dans les quartiers et les résidences pour personnes âgées.	• Soutenir des activités (ex. : loisirs, sociales) qui rassemblent des personnes de tous les âges et les solidarités intergénérationnelles (1). • Prévoir des aménagements de confort dans les fêtes populaires permettant aux personnes âgées de se sentir véritablement accueillies dans les événements de leur communauté. • Mettre en place un programme Voisins solidaires et soutenir l'organisation de Fêtes du voisinage inclusives pour les personnes âgées (3).
Participation sociale • Promouvoir, valoriser et soutenir la participation sociale des personnes âgées.	• Reconnaître et soutenir le bénévolat des personnes âgées. • Reconnaître, valoriser et mettre à profit l'expérience, les savoirs et les contributions des personnes vieillissantes à la société et à leur communauté (2). • Soutenir des projets de mentorat entre personnes âgées et jeunes (ex. : Maison des grands-parents) • Valoriser et reconnaître les personnes proches aidantes.

Exemples d'éléments	Exemples d'actions municipales
Sécurité dans les milieux de vie et sécurité civile • Soutenir l'amélioration de la sécurité et le sentiment de sécurité des personnes âgées (ex. : prévention de la criminalité et des chutes) dans les milieux de vie et les quartiers en collaboration avec les partenaires. • Intégrer les besoins spécifiques des personnes âgées dans les pratiques et plans en matière de sécurité. (ex. : adapter les lieux d'évacuation en fonction des besoins et de la localisation des personnes âgées sur le territoire) (1,3).	• Installer des systèmes d'éclairage dans les espaces publics. • Prévoir un registre des personnes à mobilité réduite par les policiers et les pompiers afin d'intervenir plus efficacement au moment d'un sinistre (1). • Soutenir des actions telles que Pompiers amis des aînés qui permet d'enseigner aux personnes âgées qui vivent dans des tours d'habitation la meilleure façon de réagir en cas d'incendie (1). • Élaborer des plans d'action en cas de canicule ou des systèmes d'alerte à la chaleur conçus pour offrir à leurs citoyens des stratégies de rafraîchissement et les avertir des dangers pour la santé causés par les vagues de chaleur. • Soutenir des initiatives de type « Réseaux d'éclaireurs » et « réseau de sentinelles en prévention du suicide » chez les personnes âgées.
Loisirs • Offrir une programmation d'activités sportives et de loisirs diversifiée, à coût raisonnable, sécuritaire, accessible et adaptée aux personnes âgées (1).	• Adapter les horaires et équipements de loisirs pour les rendre accessibles aux personnes âgées. • Offrir des abonnements et des services gratuits (ex. : « Café pour les aînés ») à la bibliothèque municipale (1). • Offrir des activités physiques (yoga sur chaise, Zumba adaptée, etc.), sociales (jardinage collectif intergénérationnel, repas communautaire, etc.) ou culturelles (poterie à la main, peinture, danse traditionnelle, tissage et broderie, etc.).
Inclusion sociale et respect • Mieux répondre aux besoins des personnes âgées en tenant compte des : – Groupes d'âge (ex. : 50 à 64 ans, 65 à 74 ans, 75 à 84 ans, 85 ans et plus). – Conditions socioéconomiques. – Statuts et parcours migratoires et communautés culturelles (ex. : groupes majoritaires et minoritaires, langues parlées, origines ethniques). – Groupes en situation de plus grande vulnérabilité ou précarité (ex. : personnes en situation d'itinérance, personnes en situation d'isolement social, personnes autochtones). – Personnes ayant des limitations fonctionnelles. – Diversité sexuelle et de genre (ex. : hommes/femmes, communauté LGBTQ2+) (2). • Prévenir la maltraitance et favoriser la bientraitance des personnes âgées.	• Soutenir et collaborer avec les organismes communautaires qui fournissent du soutien aux personnes âgées et aux personnes aidantes naturelles. • Diffuser des informations pertinentes et lisibles qui tiennent compte de la diversité des personnes âgées (ex. : littératie et inclusion numérique) (1). • Sensibiliser et agir pour contrer l'âgisme et la discrimination dans les outils de communication de la municipalité. • Concevoir une stratégie de communication axée sur le civisme envers les personnes âgées et traitant des discriminations liées à l'âgisme à leur égard (1). • Former les bénévoles d'organismes communautaires et les employés municipaux qui travaillent auprès du public à la prévention de la maltraitance, à la reconnaissance de signes et d'indices de maltraitance ainsi qu'aux actions à faire devant de telles situations (1).

Publications utiles

- [Guide pratique pour l'inclusion des personnes ayant des incapacités dans les organisations pour aînés](#), Raymond, É., Tremblay, C. et Compagnie des jeunes retraités du Plateau (2018), Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale
- [Trousse d'outils – Mieux comprendre et reconnaître l'âgisme et l'autoâgisme](#), CISSS de Chaudière-Appalaches
- [Voisins solidaires – Guide de mise en œuvre à l'intention des municipalités et des organisations locales](#), Espace MUNI
- [Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées](#), Gouvernement du Québec (2016)
- [Outil de repérage des situations de maltraitance envers les personnes aînées](#), MSSS (2023)
- [Exemple d'application du modèle – le Modèle Créer des conditions favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes vieillissantes sur la thématique de la solitude et de l'isolement social](#), INSPQ (2025)
- [Pour bien communiquer avec les aînés – Faits, conseils et idées](#), Agence de la santé publique du Canada (2010)



ENVIRONNEMENT CULTUREL

L'environnement culturel réfère au contexte local et aux droits culturels (coutumes, traditions, langue), aux arts et métiers d'art, à la diversité des formes d'expression (arts populaires et communautaires), au patrimoine matériel et immatériel.

Exemples d'éléments	Exemples d'actions municipales
Contexte local et droits culturels • Tenir compte des traditions, des coutumes et de l'historique de la municipalité ou de la région dans l'aménagement des quartiers et dans l'ensemble des actions municipales.	• Soutenir et promouvoir des activités qui favorisent la transmission des histoires et vécus ainsi que des savoirs intergénérationnels, notamment celles qui sont liées aux arts de tradition orale ou à l'artisanat (1). • Soutenir l'offre d'ateliers de transmission de coutumes ou de savoir-faire traditionnels par les personnes aînées de la municipalité (1). • Faire participer les aînés aux dossiers de toponymie (1).
Patrimoine matériel et immatériel • Mettre en valeur et préserver le patrimoine bâti et naturel (sites historiques, quartiers patrimoniaux, monuments, centres d'art public) (3). • Mettre en évidence les caractéristiques uniques des milieux naturels de la collectivité afin de favoriser un sentiment d'appartenance.	• Soutenir la participation des personnes aînées dans des activités ou comités visant la protection et de la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti de la municipalité. • Instaurer près des sites patrimoniaux des lieux où se rassemblent les personnes aînées.

Exemples d'éléments	Exemples d'actions municipales
Diversité des formes d'expression par les personnes âgées • Mettre en valeur et soutenir les savoirs et l'expression artistiques des personnes âgées. • Favoriser l'accès à des activités artistiques et culturelles aux personnes âgées.	• Rapprocher les personnes âgées de l'offre culturelle (programmation offerte par les institutions culturelles, les organismes culturels, etc.)(1). • Soutenir des activités de médiation culturelle pour les personnes âgées; Festivals d'art conçus pour et par les personnes âgées; espaces d'expression, comme des ateliers d'écriture autobiographique (1).
Publications utiles • Culture aux aînés : L'art et la culture en réponse à l'isolement des personnes âgées en milieu rural. Recherche-action évaluative évolutive. Rapport final, Belhadj-ziane, K., Allaire, J-F., Charpentier, C., Grenier, J., Dion, M., & Touchette, S. (2025) • Bâtir une société plus solidaire par le biais des initiatives intergénérationnelles : Trousse à l'intention des milieux d'action, Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal-CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et Intergénérations Québec (2024)	



Principes pour guider les actions et décisions municipales favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes âgées

Tels que définis dans le cadre, les principes d'**inclusion**, d'**équité**, de **sécurité**, de **résilience** et de **durabilité** peuvent être pris en considération pour guider les actions et les décisions municipales pour des environnements favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes âgées.

Principes
L'inclusion • Agir pour que toutes les personnes âgées se sentent respectées et soutenues dans leurs activités, sans égard à leurs identités, leurs capacités ou leurs caractéristiques sociodémographiques, et prennent part aux décisions les concernant. Pour les personnes âgées, le respect est synonyme de politesse, de prévenance et de bienveillance.
L'équité • Agir pour que toutes les personnes âgées aient accès aux diverses ressources et aux opportunités (ex. : accès à l'alimentation, aux espaces verts, à des emplois, à des logements de qualité), en particulier les personnes en situation de plus grande vulnérabilité.
La sécurité • Favoriser un climat de cohésion, de paix sociale et d'équité, protéger les droits et libertés, et assurer la sécurité générale (ex. : prévention de la criminalité, prévention des chutes et des traumatismes).
La résilience • Mettre en place les conditions pour faire face aux crises et aux situations d'urgence, tant économiques, sociales, sanitaires qu'environnementales, dont les conditions pour s'adapter aux changements climatiques.
La durabilité • Augmenter le bien-être, l'équité et la justice pour les générations actuelles et futures, en tenant compte des limites des écosystèmes.

RÉFÉRENCES

1. Ministère de la Santé et des Services sociaux. Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés [En ligne]. 2020. Disponible sur : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-830-22W.pdf>
2. Lévesque J. Le modèle Créer des conditions favorables à la santé et à la qualité de vie des personnes vieillissantes : mieux le comprendre [En ligne]. 2025. Disponible sur: <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3734-Outil-1-sante-qualite-vie-personnes-vieillissantes.pdf>
3. Institut national de santé publique du Québec. Des lieux pour vieillir en bonne santé [En ligne]. 2022. Disponible sur: <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2864-lieux-vieillir-bonne-sante.pdf>

Action municipale et vieillissement en santé : application d'un cadre d'analyse pour des environnements favorables

AUTRICE

Julie Lévesque, conseillère scientifique
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Maryse Caron, cheffe d'unité scientifique
Direction du développement des individus et des communautés

COLLABORATION

Annie Gauthier, conseillère scientifique spécialisée, coordonnatrice
Aurélien Maurice, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive
Direction du développement des individus et des communautés

Caroline Tessier, conseillère scientifique
Secrétariat général

RÉVISION

Rana Boubaker, Chargée de projet Vieillissement actif et Famille,
Espace MUNI

Denis Guérin, responsable de la valorisation des connaissances,
Espace MUNI

Marie-Hélène Bertrand, agente de planification, de programmation et
de recherche DSP des Laurentides

Sylvie Nadon, agente de planification, de programmation et de
recherche, Direction régionale de santé publique des Laurentides

Éric Robitaille, agent de planification, de programmation et de
recherche, Direction régionale de santé publique des Laurentides

Barbara Fillion, agente de planification, de programmation et de
recherche, Direction régionale de santé publique de Montréal

Paul St-Amant, agente de planification, de programmation et de
recherche, Direction régionale de santé publique de l'Abitibi-
Témiscamingue

Suzie Berthelot, agente de planification, de programmation et de
recherche, Direction régionale de santé publique du Bas-St-Laurent

Sylvie Nadon, agente de planification, de programmation et de
recherche, Direction régionale de santé publique des Laurentides

Florence Morestin, Conseillère scientifique, Centre de collaboration
nationale sur les politiques publiques et la santé

Marie Poirier, agente de planification, de programmation et de
recherche, Direction de santé publique, Centre intégré de santé et de
services sociaux de l'Outaouais

Camille Poirier-Ouellet, conseillère stratégique, ministère de la Santé et
des Services sociaux du Québec (MSSS)

Geneviève Doray, conseillère en prévention et promotion de la santé,
dossier vieillissement en santé, ministère de la Santé et des Services
sociaux du Québec (MSSS)

Mélanie Langlois, conseillère en mode de vie physiquement actif, ministère
de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS)

Amélie Samson, adjointe exécutive et conseillère stratégique, ministère de
la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS)

Les personnes qui ont révisé ce document ont été conviées à apporter des
commentaires sur la version préfinale, et en conséquence, n'en ont pas
révisé ni endossé le contenu final.

Les auteurs et autrices ainsi que les membres du comité scientifique et les
personnes qui ont révisé le document ont dûment rempli leurs
déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts
réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

MISE EN PAGE

Sarah Mei Lapierre, agente administrative
Direction du développement des individus et des communautés

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées
en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation
doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient
les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette
autorisation peut être obtenue ou en écrivant un courriel à :
droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition
d'en mentionner la source.*

Source des images : Age without limits

Dépôt légal – 3^e trimestre 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-04876-8 (PDF)
DOI : <https://doi.org/10.64490/QXSH2105>

© Gouvernement du Québec (2026)

N° de publication : 3882